

COMMUNE DE LA CADIERE
PLAN LOCAL D'URBANISME

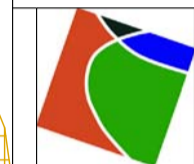
Pièce n°4-b

Document graphique
Planche NORD-EST

Echelle 1 / 5 000°

REVISION TOTALE DU PLU

Prescrite par DCM du 27 / 06 / 2013
Projet de PLU arrêté par DCM du
PLU approuvé par DCM du



CHRISTIAN LUYTON ARCHITECTE URBANISTE
AV FOCH LE CONCORDE 83300 TOULON
TEL 04 94 89 06 48 mail christian.luyton@wanadoo.fr

- Limite de zone ou de secteur
- UA** Nom de zone
- UBa** Nom de secteur
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer ou à élargir
- N° d'opération
- Emplacement réservé pour équipement
- Emplacement réservé pour logement
- Périmètre de protection de captage

Eléments remarquables identifiés

- Patrimoine bâti**
 - Monument historique
 - Eglise et chapelle
 - Oratoire, monuments divers
 - Patrimoine lié à feu
 - Patrimoine vernaculaire (Aire de battage/Four à cade/Four à chaux)
 - Cabanon
- Patrimoine végétal**
 - Alignement d'arbre
 - Liseron duveteux
- Chiroptères**
 - Arbre gîte
 - Bâti gîte
- Risque Inondation**
 - PPRi du Grand Vallat prescrit (zone rouge-R1&R2 / zone bleue-B1&B2)
 - Zone basse hydrographique
- Risque mouvement de terrain (PPR approuvé)**
 - Zone inconstructible
 - Zone soumise à étude géotechnique
- Mine de lignite - Fontanieu**
 - Zone soumise au risque mouvement de terrain et échauffement
- PPRIF**
 - R : zonage rouge
 - En1 : zone de risque fort à très fort
 - En2 : zone de risque modéré à fort
 - En3 : zone de risque faible à modéré

